

DEMANDE DE REPRISE DE POSSESSION DE MARCHANDISES (alinéa 81.1(1)a) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite (ou de la mise sous séquestre de biens) de :

_____, débiteur et
la réclamation de _____, requérant (ou syndic ou séquestre).

Tout avis ou correspondance à l'égard de cette réclamation doit être envoyé à l'adresse suivante:

Je, _____, de _____
(adresse)

(ou en qualité de _____ de _____) fournisseur, demande
d'avoir accès aux marchandises décrites et d'en reprendre possession, lesquelles marchandises ont été vendues et livrées
à _____, acheteur, aux dates et
aux conditions indiquées dans les documents ci-joints :

*(Annexez une copie des documents relatifs à la vente -- facture, bordereau de livraison, etc.
et donnez une description suffisante des marchandise.)*

Dans le cas où l'acheteur fait une cession, (ou dont les biens sont visés par la nomination d'un séquestre dans le sens
prévu au paragraphe 243(2) de la Loi), le syndic ou le séquestre est tenu d'accorder mainlevée à l'égard des
marchandises, conformément au paragraphe 81.1(1) de la Loi.

Daté à _____, le _____.

Fournisseur

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent avis est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel,
le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tel que prescrit au Formulaire 1.1, doivent être indiqués à la fin du document.